



Remise des diplômes

1. Vous avez eu votre diplôme en 2023 et vous pouvez venir le retirer lors de la cérémonie de remise des diplômes le vendredi 22 décembre 2023 :



Pour cela, vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et un stylo-bille écrivant en noir ou bleu.

Il convient de se présenter le 10 novembre 2023, directement dans la salle AUTRET (entrée directe depuis le parking) et de respecter les gestes barrières. L'équipe de direction et des représentants des équipes pédagogiques seront présents pour échanger avec vous dans la convivialité. D'avance, merci.

2. Vous avez eu votre diplôme en 2023 et vous ne pouvez pas venir le retirer le 22 décembre 2023 :

Vous pouvez donner procuration à une personne pour qu'elle vienne retirer votre diplôme obtenu en 2023 lors de cette journée au lycée Laennec de Pont-l'Abbé.



Pour cela, vous devez rédiger un écrit donnant pouvoir à une personne que vous désignez comme pouvant retirer votre diplôme. Vous donnerez la procuration ainsi que la copie de votre carte d'identité à la personne désignée qui se présentera le 10 novembre 2023, directement dans la salle de remise de diplôme (entrée directe depuis le parking). Cette personne sera munie de la procuration, la copie de votre carte d'identité, sa propre carte d'identité et un stylo-bille écrivant en noir ou bleu. Merci de respecter les gestes barrières.

*A tout moment, jusqu'au 31/08/2024, vous pouvez nous faire parvenir une demande écrite **pour le recevoir par courrier** (frais d'expédition à votre charge) : précisez vos nom, prénom, diplôme obtenu et adresse à laquelle vous souhaitez que l'on expédie le diplôme.*

Les diplômes ne peuvent être expédiés qu'en recommandé avec accusé de réception, il est donc impératif que vous joigniez en timbres-poste l'affranchissement d'un envoi en recommandé de 50g pour que nous puissions vous l'expédier.

En septembre prochain, les diplômes non retirés seront réexpédiés au Rectorat qui les archive. Les démarches pour l'obtenir ensuite seront à faire via le site de l'académie de Rennes : <http://www.ac-rennes.fr/cid102891/demande-diplome-releve-notes-attestation-copies-concours-examen.html>